

Le manager coach

Deux jours pour installer une posture d'accompagnement : questionner plutôt que prescrire, sans renoncer à l'exigence ni au cadre.

Public	Tous les managers de l'entreprise ou de l'établissement — idéalement 6 participants, 8 maximum.
Prérequis	Exercer une responsabilité d'encadrement depuis au moins six mois.
Durée et modalités	2 journées, présentiel ou distanciel — idéalement 6 participants, 8 maximum.
Intervenant	Coach formateur spécialisé en management et communication interpersonnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- S'approprier la posture de manager coach et porter une exigence bienveillante dans un cadre défini ;
- Adapter son accompagnement à chaque collaborateur et s'appuyer sur le questionnement ;
- Renforcer son écoute active et être un soutien actif de ses équipes ;
- Faire des feedbacks constructifs et savoir gérer les objections ;
- Recadrer en préservant la relation ;
- Mieux se comprendre et mieux comprendre les autres.

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

- Ce qu'est et ce que n'est pas la posture de manager coach : ce qu'elle permet, ce qu'elle ne remplace pas ;
- « Coaching d'un collaborateur » : mise en situation filmée et analysée ;
- Verbal, para-verbal et non verbal dans la relation d'accompagnement ;
- L'art du questionnement : investigation, questions ouvertes, reformulation ;
- Écoute active et gestion des objections ;
- Le feedback constructif et la méthode DESC ;
- Comprendre et s'adapter aux personnalités différentes ;
- Où s'arrête le manager coach : les limites déontologiques de la posture, et quand passer le relais.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mises en situation filmées et analysées, méthodes et outils utilisés par les coachs professionnels, outils issus de la Communication NonViolente, analyses de situations vécues, apports théoriques courts. Plan d'action individuel. Le cadre déontologique de l'accompagnement, présenté page 3, est explicité et discuté avec les participants.

ÉVALUATION

En amont : recueil des attentes et des situations vécues (J-8). À chaud : questionnaire de satisfaction et plan d'action individuel. À froid : évaluation du transfert 1 à 3 mois après la session. Attestation individuelle de formation.

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap — contactez notre référent handicap en amont pour étudier toute adaptation (voir page Contact). Programme ajustable sur mesure selon vos enjeux, votre contexte et vos référentiels internes.